

Bonnes pratiques

Budget participatif

Le « budget participatif » permet aux habitants de la commune de proposer des projets citoyens et de participer aux décisions budgétaires en votant pour leur(s) projet(s) préféré(s). Cette démarche participative s'inscrit dans une volonté d'impliquer les citoyens dans des projets destinés à améliorer le cadre de vie de la commune (urbanisme, mobilité, culture, patrimoine, action sociale, écoles, jeunesse et sports etc.).

Objectifs

- Stimuler l'engagement des résidents de la commune dans la vie sociale, politique et associative au niveau local
- Stimuler l'identification des résidents par rapport leur lieu de vie
- Réaliser des projets d'intérêt général, destinés à améliorer le cadre de vie au sein de la commune
- Contribuer au vivre ensemble et à favoriser les démarches collectives

Méthodes

Le budget participatif est géré sous la forme de l'appel à propositions de projets. Le processus de candidature est composé des étapes suivantes :

- Dépôt des projets
- Etude des projets (analyse de la recevabilité et de la faisabilité) *
- Vote
- Réalisation des projets
- Évaluation

Les projets peuvent être déposés de manière individuelle ou collective, dans la limite d'un projet par personne. Chaque projet déposé doit mentionner un responsable.

Budget

Dépendant de l'enveloppe accordée (ex. 100.000€) et des coûts informatiques si vous mettez en place un site/une application.



Matériel

N/A

Périodicité

Une fois par année

Indicateurs d'évaluation

- Les retours des participants
- Les retours des modérateurs
- Le nombre d'idées proposées
- La qualité des idées proposées

Conseils pratiques - DO's

- Déterminez l'enveloppe pour les projets lauréats,
- Mettez en place un site/une plateforme où les citoyens peuvent déposer leurs projets.
- Établissez des critères de sélection.
- Soyez transparent dans la sélection des projets et argumentez pour et contre des projets soumis en vous référants sur vos critères de sélection.
- Promouvez le projet auprès des citoyens, des associations
- Valorisez les initiatives de différentes tailles (y compris les petits projets)

Conseils pratiques - DONT's

- Assurez-vous qu'il est non seulement disponible pour les ONG qui sont spécialisées dans la gestion de projet.

Personne de contact/Partenaires éventuels

N/A



Informations supplémentaires

Le budget participatif de Dudelange :

<https://jeparticipe.dudelange.lu/>

Le budget participatif de Roeser:

<https://jeparticipe.roeser.lu/page/budget-participatif-de-quoi-sagit-il-1>

